

Réf: Dossier 239712

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE HARMATTAN »

Siège Abidjan, Anyama, Abidjan dans la commune d'
Anyama, non Eglise Patmos lot 2378, 2379, 2383, 2384 ;
Ilot 280 ; BP 1080 Anyama, Lot 2378, 2379, 2383, 2384,
Ilot 280

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 04 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE HARMATTAN

»

Objet : Enseignement ; Formation ; Education ; Garderie ;
Crèche ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Anyama, Abidjan dans la commune
d'Anyama, non Eglise Patmos lot 2378, 2379, 2383, 2384
; Ilot 280 ; BP 1080 Anyama, Lot 2378, 2379, 2383, 2384,
Ilot 280

Dirigeant(s) M TUO THENA HAROUNA BRUNO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04748 du 11/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58741/GTCA/RC/2023 du 11/08/2023

